

NE VIVEZ PAS D'INCERTITUDE FACE AU RISQUE

LUTTE CONTRE LA FRAUDE : LA PRUDENCE EST DE MISE

Les investisseurs inexpérimentés ou imprudents ne sont pas les seules victimes des arnaques et des fraudes en matière d'investissement. Une recherche menée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), un conseil d'autorités provinciales en valeurs mobilières au Canada, démontre que les victimes de fraude peuvent être des investisseurs avisés, des propriétaires, ou encore des personnes éduquées à revenu élevé qui ont confiance en leur propre capacité à prendre des décisions en matière d'investissement.

LA PRUDENCE EST DE MISE

La capacité de gagner la confiance d'une victime constitue un facteur clé dans toute arnaque fructueuse en matière d'investissement. Et cela est un avertissement qui vaut pour tous les investisseurs lorsqu'il est question de prévention de la fraude. Avant de confier vos avoirs à quelqu'une, faites confiance à votre instinct, et rappelez-vous surtout que la prudence est de mise.

SACHEZ QUI SONT VOS AMIS

Soyez prudents à l'égard d'occasions de placement uniques présentées par des amis de la famille, de nouvelles connaissances ou une personne dont vous venez juste de faire la connaissance au cours d'une activité sociale ou par l'intermédiaire d'un groupe religieux ou d'affaires. Les fraudes d'affinités et les combines à la Ponzi sont fondées sur la confiance entre les membres d'un groupe afin qu'une proposition d'investissement semble acceptable et légitime.

NE VOUS PRÉCIPITEZ PAS

Gardez-vous de tout sentiment d'urgence à l'égard d'un investissement. « Occasion d'une vie », « profitez-en dès le départ », « agissez maintenant » : voilà les signes avant-coureurs d'une tentative fraude en personne, au téléphone ou dans un message courriel.

AFFIRMATIONS DE RENDEMENTS EXPLOSIFS

Méfiez-vous des affirmations de rendements explosifs. Il n'existe pas d'occasions d'investissement à faible risque et à haut rendement ou de formules permettant de « devenir riche rapidement » qui soient sécuritaires. Les investisseurs doivent s'en tenir à une stratégie de placement axée sur leur tolérance au risque et à des attentes réalistes en matière d'investissement. Si c'est une « affaire sûre », ça ne l'est probablement pas.

ÉVITER LES ARNAQUES PAR INTERNET

Soyez prudent à l'égard d'Internet. Les sites Web de sociétés et d'organismes réglementaires légitimes peuvent être une source de renseignements précieux pour les investisseurs. À l'inverse, les salles de discussion, les babillards électroniques et les courriels non sollicités ne le sont pas. Les sites Web des ACVM et de votre commission provinciale en valeurs mobilières sont de bonnes sources de base pour vérifier les références professionnelles d'un conseiller ou la légitimité d'un placement. Rendez-vous sur le site <http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/?&LangType=1036>

CE QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS PEUT VOUS NUIRE.

Soyez prudent à l'égard de ce que vous ne savez pas. Si vous ne comprenez pas comment fonctionne un investissement, si vous ne connaissez pas la personne ou la firme qui le vend, et si vous ne connaissez pas le risque sous-jacent et le montant que vous pourriez perdre, il y a de grandes chances qu'il s'agisse d'une fraude. Ce que vous ne savez pas devrait vous mettre en garde.

Pour de nombreux investisseurs, la protection contre la fraude commence avec leur conseiller agréé qui travaille au sein d'une firme de placement faisant partie de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM). Raymond James est une firme membre de l'OCRCVM et, à ce titre, ses conseillers et conseillères sont tenus de se conformer aux normes établies par le secteur.

RAYMOND JAMES®